

L'opposition en danger au Sud-Kivu

Contrairement à ce que l'on pensait, le Sud-Kivu demeure dans le camp des forces du changement. Cette assertion s'est vite vérifiée dernièrement lorsqu'une chaîne de solidarité s'était organisée pour soutenir Chimanuka Ntagaya Ngabo, président de l'USOR et du PDSC pour le Sud-Kivu arrêté par le pouvoir. Une journée ville-morte a eu lieu le mercredi 3 novembre 1993 organisée par les partisans recrutés dans les rangs de la société civile (notamment les écoles), les partis politiques de l'opposition et surtout le clergé local. Ils ont cristallisé l'opinion pour dénoncer la dictature que Birindwa incarne de plus en plus au Sud-Kivu. Jua s'est appesanti sur sa salive pour rien et pourrait diviser la communauté des Bashi en attendant sa prochaine libération.

Rarement l'opposition politique aura fait au Sud-Kivu l'objet d'un débat aussi tonique. Rarement cette plateforme aura provoqué une telle exacerbation des passions et des fantasmes. L'opposition s'est donc sentie en danger après l'arrestation pour atteinte à la sécurité de l'Etat de M. Ferdinand Chimanuka, président de l'USOR et du PDSC/Sud-Kivu. Elle-même divisée à partir de la déshérence de l'UDPS/Sud-Kivu, l'opposition, aidée par le clergé local est montée au créneau pour réclamer haut et fort la libération de Chimanuka. Elle a réussi son pari en imposant une journée morte le mercredi 3 novembre. Et ce n'est pas tout ! Pourtant l'autorité locale, débordée par cette démonstration a déployé les forces de l'ordre. Un bras de fer feutré se passe donc au Sud-Kivu.

L'opposition et cette arrestation

Ainsi donc, l'opposition n'a pas bien digéré l'arrestation de Chimanuka le 23 octobre dont le transfert à Makala s'était pourtant passé à la barbe de sa base. Les membres de l'USOR/Sud-Kivu croient que la réforme monétaire n'est pas la vraie cause de cette privation de liberté. Elle estime que le pouvoir cherche à bâillonner l'opposition au Sud-Kivu. Notamment par "des mesures d'intimidation et d'enlèvements" ! Le couronnement de cette stratégie, soutient l'USOR/Sud-Kivu, est de chercher à provoquer la population du Sud-Kivu que le pouvoir croit savoir lui être hostile afin de la provoquer au

soulèvement et justifier ainsi une répression sanglante.

Cimanuka, un héros ?

De la prison de Makala à Kinshasa, où il est incarcéré, Chimanuka dont les proches croient qu'il ne soit emprisonné, a écrit une note manuscrite en date du 29 octobre 1993 à M. Désiré Mulume Oderhwa, Secrétaire permanent du PDSC/Sud-Kivu. Cimanuka qui se prend déjà pour un héros politique à l'image de Tshisekedi que Mobutu a rendu populaire dit de "contenir la population et de rester tranquille et calme pour éviter le pire ; car le dossier trouvera un dénouement" !

Sur le terrain

L'USORAL et la société civile qui ne signent plus leurs communiqués ont cherché à s'impliquer dans l'affaire Cimanuka en se constituant, prisonniers, en vain ! Cependant, un allié objectif leur a tendu la perche : le clergé catholique qui a décrété la journée morte et a demandé aux chrétiens de ne pas accepter la réforme. Une cabale montée depuis le changement opéré récemment à la tête du diocèse de Bukavu à la suite de la démission de Mgr.

Mulindwa. Les mauvaises langues parlent d'un problème inter-tribal entre les Bashi de Kabare et de Ngweshe. Le Premier ministre Birindwa et son ministre de la justice sont originaires de la collectivité de Ngweshe. Ils cherchent à étouffer l'ascension politique de Cimanuka, originaire de Kabare ; même si ce dernier avait par deux fois échoué de passer député de Bukavu ! M. Lwabanji, nouveau "vice-gouverneur" à peine débarqué à Bukavu devrait gérer cette crise fraternelle. Un baptême de feu quoi ! D'autant qu'il n'a comme allié, la mouvance présidentielle, le tandem Magabe-Biriganine de l'UDPS, l'Aneza et les forces de l'ordre et de sécurité qui viennent d'être coiffés par de nouvelles têtes. Qui font peur à l'opposition du Sud-Kivu.

La cote de popularité de Cimanuka

Le moins que l'on puisse avouer est que l'arrestation de Chimanuka par le pouvoir vient d'augmenter la cote de popularité d'un leader en quête de repositionnement. Comme pour Tshisekedi, le pouvoir vient de lui rendre un énorme service. D'autant que l'Aneza qui a demandé

à ses membres "de laisser la politique aux politiciens" pour ouvrir leurs magasins, usines et étalages" a échoué. Ses membres ont eu peur de le faire, en guise de représailles. Heureusement que les commerçants ont obtenu de l'Etat le maintien permanent de la paix et de la sécurité. Mais, le clergé qui a nié la paternité de la "journée morte" a réussi son coup ! Mais cela n'a pas ébranlé la détermination de l'autorité. Le gouvernement Birindwa qui cherchait à imposer le nouveau Zaïre a donc commis une erreur après son opération de "réforme monétaire" d'arrêter Cimanuka car, dès sa libération, le président provincial du PDSC sera accueilli en héros au Sud-Kivu ; au moment où le Premier ministre Birindwa cherchait à se faire accepter par sa base du Sud-Kivu. L'affaire Cimanuka aura à renforcer plutôt le clivage au sein des bashi de Ngweshe (zone de Walungu) et de Kabare. Le danger au sein de l'opposition n'est pas nécessairement venu du pouvoir. On sait maintenant que des alliés d'hier, des camarades d'avant-hier ou des complices d'aujourd'hui s'affrontent pour un repositionnement, en attendant les élections.

Eyenga Sana

Burundi L'inhumation de Ndadaye fixée au 29 novembre 1993

Le Burundi panse ses plaies après ces tueries provoquées par le coup d'Etat dont quelques auteurs sont aux arrêts, notamment le député de Bujumbura M. Ngeze. Certaines sources font état des putschistes en fuite à l'étranger. Les mêmes sources parlent de la présence à Bukavu des officiers qui auraient pris part au coup d'Etat. Le nom du lieutenant colonel Sylvestre Ningaba qui aurait été arrêté au CAP/Bukavu est même cité. Cependant ces dernières informations sont à prendre avec les réserves d'usage.

Après plusieurs jours d'affrontements sanglants signalés à Karuzi, Kayanza, Ruyigi (Lycée de Rusengo), Muramvya (au Lycée de Bukeye où ont été tués le professeur zairois Mweze et plusieurs élèves), une certaine accalmie pointe à l'horizon. Des appels sont lancés en faveur du retrait des militaires des zones d'opérations mais, il faut pacifier le pays qui s'est dépeuplé avec 800.000 réfugiés éparpillés au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre. Le concours des armées étrangères est requis. L'ONU, engagé sur plusieurs fronts à travers le monde n'est pas en mesure d'intervenir au Burundi. Cependant, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros Ghali, a nommé un représentant de l'ONU au Burundi pour rétablir l'ordre constitutionnel. Quant à la Cour constitutionnelle Burundaise, elle vient de constater la vacance du pouvoir et par conséquent le gouvernement en place dirigé par Mme Sylvie Kinigi est appelé à organiser les élections présidentielles dans les 3 mois qui viennent. Après sa sortie de sa tanière située dans l'enceinte de l'Ambassade de France, le cabinet légal a tenu sa première réunion ministérielle ce 8 novembre dernier dans un hôtel situé à la périphérie de Bujumbura, sous haute surveillance de l'armée française. En effet, la mission militaire française

s'est transformée en une force d'interposition pour assurer la garde rapprochée des membres du cabinet Kinigi, qui redoutent encore de la loyauté de l'armée burundaise. Cependant, le retour à la paix durable est subordonnée par la mise aux arrêts des assassins du Président Melchior Ndadaye et d'autres personnalités politiques burundaises dont les obsèques seront organisées ce 29 novembre 1993 à Bujumbura. Et pour qui, une messe a été organisée en la Cathédrale Notre Dame de la Paix de Bukavu, le 2 novembre 1993 par le Consulat général de Burundi à Bukavu. L'on ne craint qu'à cette occasion d'inhumation (Ndadaye sera enterré pour la troisième fois après la caserne et le cimetière municipal de Ruziba vers Rumonge, selon M. Marora, Consul général du Burundi à Bukavu) qu'il n'y ait des affrontements entre les fractions rivales. Il est également à redouter que la communauté tutsi, majoritaire dans l'armée puisse accepter le verdict du tribunal et la mise à l'ombre des forces de sécurité burundaises lors des cérémonies funèbres au profit d'une armée étrangère.

Mais pour l'heure, le Burundi est en train de défendre sa démocratie avec l'aide d'une armée étrangère, principalement française. Quant à l'aide humanitaire dont le pays aura besoin dans les jours à venir, les organisations caritatives (Unicef, Médecins sans frontières, Croix-Rouge,...) et les pays occidentaux tels que la Belgique, la France et l'Allemagne sont à pied d'oeuvre au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre.

La partie n'est pas encore gagnée au Burundi après la déclaration du ministre des Affaires étrangères et président actuel du FRODEBU, M. Sylvestre Ntibantunganya de renvoyer les élections présidentielles dans un an. Il est désormais pour ses adversaires tutsi l'homme le plus menacé du Burundi.

Lettre d'un détenu

Makala, le 29 octobre 1993

A Monsieur Mulume Oderhwa Désiré

Secrétaire permanent PDSC/Sud-Kivu

Désiré,

Je suis arrivé à Kinshasa où je suis interné à Makala. Le dossier est à la Cour de sécurité de l'Etat. Le parti a déjà pris un avocat qui suit le dossier. Les amis ici à Kinshasa suivent aussi de très près. Merci à tous les partis de l'USOR et les autres Forces vives du Sud-Kivu. J'ai lu leurs différents messages. Qu'ils ne se découragent pas. La lutte continue et doit continuer jusqu'à la victoire finale.

Demandez aux membres de l'USOR et aux autres forces vives du Sud-Kivu de contenir la population. Que la population reste tranquille et calme pour éviter le pire. Le dossier trouvera un dénouement. Fais lire cette lettre à tous les groupes. Merci.

Le procureur général et l'arrestation de Cimanuka

Le procureur général près la cour d'appel de Bukavu informe le public que M. Cimanuka Ntagaya Ngabo, président fédéral du PDSC/Sud-Kivu, est poursuivi et arrêté pour avoir établi et mis en circulation des documents séditeux relatifs à la réforme monétaire en vigueur.

En outre, le prévenu Cimanuka vient d'être transféré au Parquet Général compétent à Kinshasa pour des raisons d'opportunité et s'agissant d'une des infractions d'atteinte à la Sécurité intérieure de l'Etat.

Le Procureur général met en garde quiconque serait tenté de troubler l'ordre public, car il s'exposera à toute la rigueur de la loi.

Fait à Bukavu, le 25 octobre 1993

Le Procureur général
Tasile Talizo